

La lettre du Club des entreprises et mécènes

N° 1 – Mars 2015

LES
GRANDS
MOULINS DE
VILLANCOURT

VERS UNE
CITÉ-PLANÉTIUM
POUR S'ÉMERVEILLER
DE LA TERRE, DE L'UNIVERS
ET DES ARTS

PONT-DE-CLAIX

ISERE / FRANCE

EDITO

Chères amies, chers amis

Depuis le lancement du Club des Entreprises et Mécènes des Grands Moulins de Villancourt, le 26 juin 2014, vous êtes nombreux à avoir choisi de le rejoindre afin de soutenir le projet de la Cité Planétarium qui sera localisée sur la commune de Pont de Claix.

L'enjeu était grand de pouvoir réunir autour du projet des Moulins, des premiers soutiens issus du monde économique. Nous sommes fiers et honorés de pouvoir compter aujourd'hui sur votre appui et votre générosité.

L'année 2014 s'est terminée, le 9 décembre, par la première rencontre des membres du Club en présence de Christophe FERRARI, Maire de Pont de Claix et Président de Grenoble Alpes Métropole. Olivier MASSET, directeur territorial d'ERDF a mis ses locaux à notre disposition. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette soirée, comprenant aussi bien les partenaires cœur du projet (UJE, OSUG, PMI) que les membres entreprises ou associés. Ce fut l'occasion de tous se rencontrer, d'échanger et de faire le point sur le projet et sur notre jeune club d'entreprises.

Cette lettre est un moyen de communication entre nous qui vous permet de suivre le développement du projet des Moulins et du Club auquel vous appartenez tant au niveau de ses activités que des nouvelles structures qui le rejoindront. Dans ce premier numéro, nous avons choisi de présenter les entreprises qui nous ont rejoints depuis la rencontre du 9 décembre. Cette lettre est un lien entre nous tous et vous êtes invités à y collaborer. Toutes vos suggestions, et articles seront les bienvenus.

En vous souhaitant une bonne lecture et en vous remerciant de votre soutien, nous exprimons nos vœux de réussite pour le projet et son Club d'entreprises.

Brigitte ZANA - Responsable des partenariats



Le Club des entreprises et mécènes – lettre n°1

LE CLUB

Soucieuse d'impliquer le monde économique dans ce projet, la Ville de Pont de Claix a sollicité des entreprises. Il s'agit en effet de fédérer des acteurs privés aux côtés des partenaires scientifiques et culturels, des collectivités et de l'État, avec pour enjeu commun l'attractivité du territoire. L'ambition est de réunir la notion d'intérêt général inhérente à la collectivité et celle de responsabilité sociétale de l'entreprise autour de ce projet emblématique et structurant sur le plan culturel, scientifique, éducatif, social et touristique. Cette coopération constitue un levier économique nécessaire et permet aussi de créer des relations fortes et durables entre les entreprises partenaires.

Afin de répondre à cette sollicitation, plusieurs entreprises se sont associées pour créer le « Club des entreprises et des mécènes des Grands Moulins de Villancourt » en juin 2014. C'est un groupement dépourvu de personnalité morale qui a pour but d'accompagner le projet des Grands Moulins de Villancourt, dans une démarche de mécénat collectif.

LES MEMBRES DU CLUB

Liste des membres au 31 décembre :

- Alp'Etudes
- Caisse d'Épargne Rhône-Alpes
- Compagnie de chauffage (CCIAG)
- ERDF
- GrDF
- Groupe Perraud
- Groupe Streiff
- Laquet
- Siemens
- Suez Environnement
- TéléGrenoble

Membres associés :

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble
- Cobaty
- CSTB
- Fédération Départementale des Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative de l'Isère
- Fondation du patrimoine
- Fondation Université Joseph Fourier
- SIERG

Ils ont rejoint le club en 2015 :

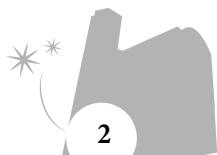
- Au Chardon Bleu
- SAMSE
- SOCOTEC



Grâce à vos dons en 2014,
nous pouvons financer :

- Études géotechniques

- Relevés topographiques



Le Club des entreprises et mécènes – lettre n°1

LES NOUVEAUX MEMBRES

Ces présentations viennent en complément du dossier diffusé en fin d'année 2014 et que vous pouvez retrouver sur le site : <http://www.brisetzephir.fr/?p=639>

Au Chardon bleu


Entreprise familiale (PME) 
Domaine d'activité :
Boulangier, pâtissier, chocolatier, glacier, traiteur

Jean BOSSY gère l'enseigne Au Chardon Bleu à Grenoble depuis 25 ans, après avoir créé avec son épouse sa première pâtisserie en 1989. Au Chardon Bleu compte aujourd'hui 40 salariés, trois points de ventes (boutique et salon de thé) et un laboratoire de fabrication. L'activité s'est également élargie à la boulangerie, à la chocolaterie et aux prestations de traiteur. Une réussite que les membres de cette entreprise familiale doivent à leur courage, leur flair et au professionnalisme de leurs équipes.

Implication et motivation : rejoindre un club d'entreprises autour d'un projet territorial. Contribuer aux différents événements organisés par le Club des Entreprises et Mécènes des Grands Moulins de Villancourt.

Contact : Jean BOSSY, Gérant
27 rue Albert 1^{er} de Belgique – 38000 Grenoble

SAMSE

Société anonyme 
Domaine d'activité :
Marché du BTP et du bricolage

Distributeur de matériaux de construction et d'outillage, créé en 1920 et basé à Grenoble, le Groupe SAMSE s'étend en France sur 47 départements à travers un réseau dense de 340 points de vente. Présent sur deux métiers, le négoce et le bricolage, le groupe propose aux professionnels du bâtiment et aux particuliers des offres complémentaires dans un réseau de proximité.

Implication et motivation : apporter son expertise autour de la réalisation du chantier et son environnement. Contribuer à la mobilisation des jeunes dans un projet social et solidaire.

Contact : Jérôme THFOIN, Directeur marketing et innovation.
2 rue Raymond Pitet – 38100 Grenoble

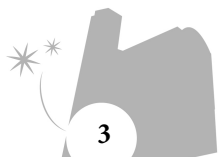
SOCOTEC

Société anonyme 
Domaine d'activité :
Contrôle technique de la construction, gestion du patrimoine immobilier et vérification réglementaire.

SOCOTEC intervient pour identifier, évaluer et prévenir les risques. Sa mission est d'accompagner ses clients, entreprises de tous secteurs, dans les domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé et de l'environnement pour leur permettre de s'adapter et préparer les évolutions et les exigences futures. En maîtrisant leurs risques et en optimisant leur performance, SOCOTEC leur donne le pouvoir d'anticiper les besoins de demain et contribue à créer les conditions d'un monde plus sûr. Son expertise se décline en quatre grandes natures de prestations : inspection et mesure, assistance et conseil, formation, certification.

Implication et motivation : mécénat de compétence sur les questions de responsabilités, le dépôt du permis et le concours de maîtrise d'œuvre.

Contact : Mathieu OCTRU, Directeur d'agence.
ZA du Rondeau, 1 rue du Docteur Pascal – 38130 Echirolles



LE PROJET D'EQUIPEMENT

Il s'agit de la création d'un centre de médiation artistique et scientifique aux croisements des arts et des sciences. Il inclura un planétarium, des salles d'exposition et d'expérimentation, un plateau de création, une salle de conférence et un restaurant. Ce lieu ouvert au public accueillera des artistes et des scientifiques autour de thèmes définis : les Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement aux côtés des formes artistiques contemporaines (spectacle vivant, arts numériques et nouvelles technologies). Cet équipement, réalisé sur le site industriel des Moulins de Villancourt, comprend la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne minoterie et la construction de nouveaux bâtiments.



DES ACTIONS PARTICIPATIVES

Le parcours des chaises. Il s'agit d'une série de mobiliers urbains qui est en cours d'installation dans l'espace public de la ville. Chaque chaise représente un site d'observation. Ce projet s'inscrit dans le long terme avec l'ambition de mettre en place des temps de rencontres récurrents avec les habitants autour de propositions artistiques et scientifiques (nuit des étoiles, contes, concert...). Cinq chaises ont déjà été installées : chaise des montagnes au parc Borel, chaise du soleil sur la place Michel Couëtoux, chaise des étoiles dans la cour des moulins, chaise du cours au carrefour du cours Saint André et de la rue Lavoisier, chaise nature dans le parc Jean de la Fontaine. Trois autres chaises seront positionnées cette année (chaise de la gare, du canal et de la place du marché) pour un total de neuf. Il faudra aussi mettre rapidement en place une présentation du dispositif pour les habitants.

Des actions mobilisent déjà les habitants : création d'un cadran solaire autour de la chaise du soleil avec les enfants de l'école Villancourt, balade à vélo lors de la quinzaine du développement durable.

La chaise de la montagne est actuellement présentée dans le cadre de l'exposition « montagne – design : nouvelles inspirations » au couvent Sainte Cécile à Grenoble.



CONTACTS

Laurent AGERON

Chef de projet Grands Moulins de Villancourt

04 76 29 86 88 / 06 07 48 68 93

laurent.ageron@ville-pontdeclaix.fr

Brigitte ZANA

Partenariat, mécénat, réseaux

+ 33 6 03 08 15 47

brigitte.zana@brisetzephir.fr